
Direction générale de l'aviation civile

Rectificatif à la convention du 1^{er} octobre 2005 entre la direction générale de l'aviation civile et l'agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar concernant M. Veillard (Alain), attaché principal d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe

NOR : *EQUT0610265Z*

Dans le *Bulletin officiel* n° 2006-2 du 10 février 2006, page 113 :

Au lieu de : « Direction générale de la mer et des transports »

Lire : « Direction générale de l'aviation civile ».

Au lieu de : « NOR : *EQUT0610265X* »

lire : « NOR : *EQUA0610265X* ».